



BRICQUEVILLE SUR MER

1 place de la Mairie

50290 Bricqueville sur mer

Téléphone : 02.33.61.65.10

Mail : mairie.bricqueville-sur-mer@wanadoo.fr

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 25 FEVRIER 2016**

L'an deux mille seize, le vingt-cinq février à vingt heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de M. BOUGON Hervé, Maire.

Présents : Mmes MM BAILLIEUX-HENRY Danièle, BIEHLER Danielle, BOSQUET Patrick, BOUGON Hervé, GUITTON Sandrine, HENRY Hélène, HUET Michel, JOURDAN René, LEHOUSSU Jean-Pierre, MALHERBE Claude, MARION Jean-Louis, PICOT Brigitte, POTIER-HANTRAYE Claire.

Absente excusée : Mme JOSSAUME Virginie qui donne procuration à Mme Brigitte PICOT

Absent : M. DELISLE Yves

Secrétaire de séance : Mme Brigitte PICOT

APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le compte rendu du dernier Conseil Municipal est adopté à l'unanimité.

VENTE PARCELLE BC N°169

M. le Maire indique aux membres du Conseil Municipal qu'il convient de compléter la délibération du 5 octobre 2015 relative à la vente de la parcelle cadastrée BC N°169 appartenant à la commune au profit de Mme LECANU. Le Conseil Municipal, avec 13 voix pour et une abstention (M.MARION) donne pouvoir à M. le Maire de signer tous les actes et tous les documents se rapportant à la vente de cette parcelle.

MISE EN PLACE D'UNE CARTE ACHAT PUBLIC

M. le Maire propose l'achat d'une carte d'achat public destinée uniquement aux élus pour les achats d'un faible montant. Les frais de fonctionnement de cette carte s'élèvent à 30 €/mois. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas mettre en place cette carte.

DELIBERATION SUR EXTENSION DU RESEAU D'ECLAIRAGE PUBLIC « ROUTE DU BOCAGE »

Monsieur le Maire présente aux Membres du Conseil Municipal les estimations pour l'aménagement du réseau d'éclairage public, « Route du Bocage ».

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 2 300 € HT.

Conformément au barème 2016 du SDEM, la participation de la commune de BRICQUEVILLE-SUR-MER s'élève à environ 1 600 €, les membres du conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décident la réalisation de l'extension du réseau d'éclairage public « Route du Bocage »,
- demandent au SDEM que les travaux soient achevés le plus tôt possible,
- acceptent une participation de la commune de 1 600 €,
- s'engagent à porter les sommes nécessaires à l'ensemble du projet au budget communal.
- s'engagent à rembourser les frais engagés par le SDEM si aucune suite n'est donnée au projet.
- donnent pouvoir au Maire pour signer toutes les pièces relatives au règlement des dépenses.

CONTRAT DE DERATISATION-DESOURISATION

Depuis plusieurs années la commune a signé avec la société FARAGO un contrat de dératisation, désourisation dont le montant s'élève à 248 €/an. M. le Maire propose de ne pas signer le renouvellement de ce contrat et de faire effectuer cet entretien par les employés communaux à compter de septembre 2016. Le Conseil Municipal, à l'unanimité émet un avis favorable à cette proposition.

TOUR DE FRANCE 2016

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commission événementielle s'est réunie pour la 3^{ème} fois. Quatre thématiques se dégagent pour le moment :

- Faire de la route submersible « Les Champs Elysées de Bricqueville », des pieux à moules seront installés tout le long de la route afin de paviser la route submersible.
- Un village gastronomique au niveau de la cale proposera les différentes spécialités de la commune : huîtres, moutons grillés etc..., l'après-midi : musique de chants marins et le soir fête de la mer organisée par le comité des fêtes et feu d'artifice organisé par la municipalité.
- Une architecture agricole sera conçue par les agriculteurs de la commune
- Un concours des maisons fleuries sera organisé dans plusieurs villages.

DELIBERATION TARIF SALLE COMMUNALE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de louer la salle communale uniquement pour les vins d'honneur au tarif de 80 €.

VALIDATION DU RPOS(Assainissement)

M.MARION informe le Conseil Municipal que les bâches de la lagune 1, 2 et 3 à la station d'épuration ont été abîmées et devront être réparées.

M. MARION présente le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'année 2015.

DIA

M. le Maire présente au Conseil Municipal les déclarations d'intentions d'aliéner reçues dernièrement en mairie pour décision :

Références cadastrales du terrain	Nom du vendeur	Décision du Conseil Municipal
AX N° 466	Société civile de construction vente des Tangons	Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain
YD N°29	HAMARD Dominique	Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain
YE N°74	M et Mme ROCHELLE Jean-Louis	Le conseil municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption pour ce terrain

PERMANENCES DE MARS

Samedi 5 mars : M. Jean-Louis MARION et Mme Danielle BIEHLER

Samedi 12 mars : Mme Hélène HENRY et Mme Sandrine GUITTON

Samedi 19 mars : M. Hervé BOUGON et Mme Brigitte PICOT

QUESTIONS DIVERSES

Panneau numérique

M. le Maire présente un premier devis pour le projet du panneau numérique, d'autres sont en attente.

TAP (Temps d'activités périscolaires)

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires, une activité « découvertes des différents sports » a été proposée par M. PIARD Frédéric, professeur de sport.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la mise en place de cette nouvelle activité.

Le conseil municipal, avec 13 voix pour et une abstention (M.MARION)) donne un avis favorable à la signature de cette convention avec M. PIARD qui sera établie pour 16 séances du 25/02/2016 au 30/06/2016 à raison d'une heure par semaine pour un montant total de 400 €.

Dans le cadre temps d'activités périscolaires, une activité « échecs » a été proposée par M. MANCEL Philippe.

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la mise en place de cette nouvelle activité. Le conseil municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à la signature de cette convention avec M. MANCEL Philippe qui sera établie pour 10 séances du 22/04/2016 au 24/06/2016 pour un montant total de 250 €.

Dans le cadre des temps d'activités périscolaires une activité « premiers secours » a été proposée par M. LEBLANC Alain(SNSM).

Monsieur le Maire demande l'avis du Conseil Municipal sur la mise en place de cette nouvelle activité. Le Conseil Municipal, à l'unanimité donne un avis favorable à la signature de cette convention avec M. LEBLANC Alain(SNSM) qui sera établie pour 8 séances du 22/04/2016 au 10/06/2016 pour un montant total de 160 €.

Contrat accompagnement emploi

Dans le cadre du contrat accompagnement emploi de Mme DRIEU Martine, signé en date du 2 février 2016, il est entendu que l'aide de l'Etat est calculée sur la base du SMIC soit 810.16 € brut/mois.

Compte tenu des compétences et du professionnalisme de Mme DRIEU Martine, M. le Maire propose au conseil municipal :

- De rémunérer Mme Martine DRIEU sur la base de l'Indice Majoré 321 soit 821.01€ brut/mois, laissant ainsi à la charge de la commune la différence entre le montant du SMIC et celui de l'IM 321.
- D'appliquer cette proposition à compter de la date du contrat accompagnement emploi soit à compter du 2 février 2016.

Le conseil municipal, à l'unanimité, approuve et valide cette proposition à compter du 2 février 2016.

Subventions 2016

Le Conseil Municipal vote les subventions suivantes pour l'année 2016 :

A.G.A.P.E.I	80 €
Amicale des chasseurs	300 €
Ass. Cantonale donneurs de sang	100 €
Ass. des Anciens Combattants	250 €
Ass. des Parents d'élèves	700 €
Association des Aveugles	50 €
Ass. la joie de vivre (maison retraite)	300 €
Brehal - Jazz	20 € x nombre de licenciés
Comité des fêtes	1 500 €
Football Bréhal (la Bréhalaise)	20 € x nombre de licenciés
Granville Natation Maîtres	20 € x nombre de licenciés
Gymnastique Bricqueville/mer	400 €
Hand Ball Bréhal	20 € x nombre de licenciés
Ligue contre le cancer	200 €
SLB tennis de table	50 € x nombre de licenciés
SNSM	450 €
Souvenir français	100 €
Association Patrimoine Bricquais	1 000 €
Assoc Rejouet	100 €
Assoc les P'tits Doudous	100 €
CCAS	23 000 €

Lotissement « La Pairerie »

M. HUET informe le Conseil Municipal que la 1^{ère} réunion a eu lieu avec le Cabinet Pry tech.

L'acquisition des deux derniers terrains devrait se faire prochainement.

Le début des travaux est prévu en 2016.

Contrat Savelys

M. MARION informe le Conseil Municipal que la Mairie et la salle communale n'ont pas de contrat d'entretien pour leur chaudière et qu'il a donc été décidé de confier cet entretien à la société Savelys pour un montant de 924 € HT/an pour la mairie et 155 € HT/an pour la salle communale.

Don salle communale

M. le Maire informe le conseil municipal d'un don de 50 € pour le prêt de la salle communale suite à une inhumation.